

Commune de Jumilhac Le Grand

Exemplaire à retourner

Contrat d'abonnement particulier

Conformément aux clauses et conditions
du règlement du Service de l'Eau

Date d'effet du contrat : Référence :

Adresse de la concession :

Compteur : matricule :

Index relevé :

diamètre :

RENSEIGNEMENTS ABONNE PAYEUR :

M.- Mme- Melle⁽¹⁾ NOM :

M.- Mme- Melle⁽¹⁾ NOM :

Prénoms :

Prénoms :

Date de naissance :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Tél : portable : courriel :

Qualité⁽¹⁾ : propriétaire – locataire – syndic – tuteur – curateur *⁽¹⁾ conjoint-concubin-colocataire

RENSEIGNEMENTS PROPRIETAIRE :

M.-Mme-Melle⁽¹⁾ NOM : Prénoms :

Adresse :

Ville : Code postal :

Tél : Portable : Courriel :

ASSAINISSEMENT :

Nombre de logements.....et/ou activités.....desservis par la concession

(1) Barrer les mentions inutiles

La commune de Jumilhac le Grand recueille et traite les données personnelles de ce formulaire afin de gérer les abonnements au service d'eau potable. Ces données sont à destination du maire et de l' élu en charge de l'eau et de l'assainissement collectif, des services concernés de la commune, du service SPANC de la communauté de commune Périgord Limousin et du Trésor public.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25/05/2018 et à la Loi Informatique et Libertés modifiée par la loi du 20 juin 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, à la limitation des traitements, à la suppression des données vous concernant.



Vous pouvez exercer vos droits sur vos propres données en remplissant le formulaire dédié auprès de la Mairie de Jumilhac le Grand ou en contactant le délégué à la protection des données aux coordonnées suivantes :

ATD 24, 2 place Hoche, 24 000 PERIGUEUX
ou dpd.mutualise@atd24.fr.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous référer à notre politique de protection des données qui vous a été remis avec le formulaire.

Le(s) soussigné(s) reconnaît avoir pris connaissance du Règlement du Service et s'engage à respecter l'ensemble de ses dispositions. L'abonné est réputé responsable du paiement des factures jusqu'à la date de demande de résiliation de son contrat d'abonnement.

Pièces à fournir obligatoirement :

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Photocopie du titre justifiant sa qualité (bail-acte de vente-mandat-pouvoir⁽¹⁾)

Lu et approuvé,

Signature du/des abonné(s) payeur(s)

A.....le.....

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner, sans retard le présent contrat dûment complété, daté et signé au : SERVICE DE L'EAU-Mairie –Rue Eugène Le Roy 24630 JUMILHAC LE GD



POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES DE LA COMMUNE DE JUMILHAC LE GRAND

I/ Objet du traitement et base juridique

La mairie de Jumilhac le Grand recueille et traite les données personnelles de ce formulaire afin de procéder à l'abonnement au service d'eau potable et d'assainissement collectif. Ce traitement est réalisé pour la réalisation d'un service public.

II/ Données traitées

Les catégories de données traitées sont :

- Les données relatives aux abonnés payeurs : nom, prénoms, date et lieu de naissance, adresse postale, téléphone, courriel et qualité.
 - Les données relatives aux propriétaires : nom, prénoms, adresse postale, téléphone et courriel.
- Les données sont recueillies auprès de l'abonné payeur bénéficiaire du service au moment de son abonnement. En cas de non fournitures de ces informations l'abonné payeur ne pourra pas bénéficier du service. Ce traitement ne prévoit pas une prise de décision automatisée.

III/ Personnes concernées

Les personnes concernées par le traitement sont : l'abonné payeur et le propriétaire.

IV/ Destinataires des données

Les destinataires des données sont les suivants :

- le Maire et l'élu en charge de l'eau et de l'assainissement collectif ;
- le service du SPANC de la communauté de communes Périgord Limousin ;
- les agents assurant la gestion du service et chargés des opérations administratives et comptables ;
- les supérieurs hiérarchiques de ces personnels ;
- les services du comptable public concernés par les opérations de mise en recouvrement ;
- les officiers publics ou ministériels.

V/ Transferts des données hors UE

Les données ne font pas l'objet d'un transfert hors UE.

VI/ Durée de conservation des données

Ces données seront conservées 10 ans après la date de clôture de l'abonnement.

VII/ Vos droits sur les données vous concernant

Vous pouvez, accéder et obtenir une copie des données vous concernant et celles des enfants mineurs dont vous êtes responsable, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer (sauf obligations légales ou besoin d'archivage dans l'intérêt public).

Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour cela le service qui recueille vos données vous informe au préalable du caractère obligatoire ou facultatif de la transmission des informations demandées ainsi que des conséquences si celles-ci ne sont pas fournies.

Exercer ses droits

Si vous souhaitez exercer vos droits, vous pouvez vous adresser soit en mairie de la commune de Jumilhac le Grand en remplissant un formulaire à votre disposition ou à l'ATD24, notre délégué à la protection des données, située 2 place Hoche à PERIGUEUX (24000) ou à l'adresse électronique suivante dpd.mutualise@atd24.fr.

Pour répondre à votre demande nous pourrions vérifier votre identité et vous demander, si nécessaire, davantage d'informations car vous seul pouvez exercer vos droits sur les données qui vous sont propres et celles des enfants mineurs dont vous êtes responsable.

Les services mentionnés s'efforceront de vous répondre dans les meilleurs délais, et au plus tard 1 mois à compter de la réception de la demande. Cependant, ils ont la possibilité de prolonger ce délai un mois supplémentaire en fonction de la complexité et du nombre de demandes.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL : <https://cnil.fr/fr/plaintes>.

